



**Communiqué de presse**

Jeudi 7 septembre 2023

## **Lancement de la 9<sup>ème</sup> édition du Budget Participatif : à vos votes !**

**À partir du jeudi 7 septembre et jusqu'au mardi 26 septembre, les Parisiennes et les Parisiens de toutes nationalités et âgés au minimum de 7 ans, sont appelés à voter pour leurs projets favoris parmi les 249 présentés. Pour voter, rendez-vous sur [decider.paris.fr](https://decider.paris.fr) ou dans l'une des 400 urnes réparties dans les 17 arrondissements de la Ville.**

Le budget participatif permet aux habitantes et habitants de proposer et voter pour les projets d'investissement qu'ils souhaitent que la Ville de Paris mette en œuvre. Depuis 2014, plus de 3200 projets initiés directement par les Parisiennes et Parisiens ont été réalisés et se retrouvent dans tous les quartiers parisiens : bagageries sociales, ressourceries, aires de jeux, fresques artistiques, etc. C'est un investissement de plus de 603 millions d'euros pour la Ville de Paris.

Cette année, après étude des près de 1500 idées déposées par les Parisiennes et les Parisiens, 249 projets sont soumis au vote. 12 d'entre eux s'étendent sur l'ensemble du territoire parisien, les 237 autres étant localisés dans les différents arrondissements. Ils recouvrent de nombreux sujets répartis dans les thématiques suivantes : Cadre de vie, Éducation et jeunesse, Environnement, Mobilités, Propreté, Solidarités et Sport. Les projets les mieux appréciés par les habitantes et habitants seront déclarés lauréats et mis en œuvre par la Ville de Paris.

Pour la première fois, le vote en ligne est possible sur la plateforme Décider pour Paris. Ce nouveau site permet de retrouver toutes les initiatives pour donner son avis et

participer à la décision sur des projets concernant Paris. Les lauréats de la 9<sup>ème</sup> édition du Budget participatif seront annoncés le 7 octobre 2023.

Pour voter : <https://decider.paris.fr/decider/jsp/site/Portal.jsp>

Contact presse : Service de presse - 01.42.76.49.61 - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)